



FranceAgriMer

ÉTABLISSEMENT NATIONAL
DES PRODUITS DE L'AGRICULTURE ET DE LA MER

**Unité Restitutions / Produits transformés /
Certificats**

12 rue Henri Rol Tanguy
TSA 20002
93555 MONTREUIL SOUS Bois Cedex

Montreuil, le 17 septembre 2012

Dossier suivi par :
Virginie BOUVARD / Bernard BAGUET
Tél : 01 73 30 30 80 / 20 11
virginie.bouvard@franceagrimer.fr
bernard.baguet@franceagrimer.fr

NOTE AUX OPERATEURS n° 22 / 2012

THEME: PREUVE D'ARRIVEE A DESTINATION

Objet: modèles de preuve d'arrivée à destination du GABON.

Pièces jointes: modèles de documents douaniers et de cachets douaniers de ce pays.

Références réglementaires:

Règlement (CE) n° 1234/2007 du Conseil du 22 octobre 2007 portant organisation commune des marchés dans le secteur agricole, et dispositions spécifiques en ce qui concerne certains produits de ce secteur,

Règlement (CE) n° 612/2009 de la Commission du 07 juillet 2009 portant modalités communes d'application du régime des restitutions à l'exportation pour les produits agricoles.

Rappels liminaires:

Les modèles de documents douaniers d'importation peuvent à tout moment être modifiés selon l'évolution des procédures douanières dans les pays tiers concernés.

FranceAgriMer appelle l'attention des opérateurs sur le fait que les modèles présentés le sont à titre d'exemples sans constituer en l'état (notamment format, couleur, tampons, texture...) la preuve d'importation prévue à l'article 17 §1 point a) du règlement (CE) n° 612/2009.

FranceAgriMer pourra être amené à demander des documents complémentaires ou à mener des enquêtes auprès des services économiques français dans les pays tiers sur tous les documents qui lui sont fournis.

Ci-joint, le modèle de document douanier prouvant l'importation définitive des marchandises et l'acquittement des droits et taxes en territoire gabonais conformément à l'article 17 §1 point a) du règlement (CE) n°612/2009.

Il s'agit d'une «**déclaration en douane**», de type DAU, qui doit porter, en case 1, le code **IM4**, et en case 37, le **code 4000 (ou 40 suivi de deux chiffres)**.

Ce document doit être signé, voir figurer le paiement des droits et taxes nécessaires à une importation au Gabon et voir ses mentions confirmées par l'apposition de cachets originaux de la douane de ce pays.

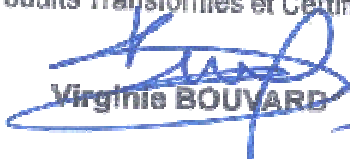
Ce modèle de document doit contenir tous les éléments qui peuvent se rapporter aux marchandises exportées (description de la marchandise conforme à ce qui était indiqué sur la déclaration d'exportation, identité des moyens de transport, nombre de colis et poids brut et net des marchandises, etc...).

Cette déclaration peut être produite en original, ou en copie certifiée conforme attestée de la manière prescrite par le règlement (CE) n°612/2009, notamment:

- par la douane gabonaise;
- par les consulats ou les ambassades de l'un des pays de l'Union européenne;
- FranceAgriMer.

La langue officielle du Gabon est le français.

Pour le Directeur général et par délégation
La Chef de l'Unité Restitutions,
Produits Transformés et Certificats


Virginie BOUYARD

1 CEMAC DOUANES GABONAISES					1. DÉCLARATION		A BUREAU DE DEDOUANEMENT 3		
15 ORIGINAL DESTINÉ À LA DOUANE	2. Exportateur		Code :		2		Code : 4		
	16		17		3 Formes		5 Désignation :		
					10		6 7 6		
					11		8 7 6		
					12		9 Date :		
					13		14		
					14		14		
					22		22		
					23		25		
					24		28		
8. Importateur		Code :		9. Responsable Financier crédit / garantie		12. Elément de valeur			
18		19		22		13			
14. Déclarant		Code :		10. C.p. provenance		11. C.p. Transaction			
20		21		23		24			
				26		27			
				29		30			
18. Identité & nationalité du moyen de transport à l'arrivée/départ		c. nat.		19. CT		20. Code			
31		32		33		34			
21. Identité & nationalité du moyen de transport frontière		c. nat.		22. C. Dev		23. Taux de change			
36		37		38		39			
25. Mode de transport fr.		26. Mode de Transport Int.		27. Lieu de chargement		28. Données Financières et Bancaires :			
42		43		44		45			
29. Bureau d'entrée ou de sortie		30. Localisation des marchandises		Banque		N° de domiciliation			
48		49		46		47			
31. Identification des colis		Marques et Numéros de colis :		32. Art. N°		33. Nomenclature tarifaire			
50		52		56		57			
		Nombre de colis : 53		Nature des colis : 54		34. C.P. Origine			
		Numéros conteneurs(s) : 55				35. Poids brut			
						36. Préf. tarifaire			
51						58			
						59			
						60			
						61			
						62			
						63			
						64			
44. Mentions spécifiques & documents joints		Fret Article 66		Assurance Article 67		Autres frais article 68			
65		69		70		41. Unité Statistique			
						42. Valeur facturée article			
						43. Méthode évalu.			
						71			
						72			
						73			
						74			
						75			
						76			
47. Calcul des Droits & Taxes		Code Taxe		Base taxable		Taux		Montant	
77		78		79		80		81	
								M.P.	
								82	
								48. Numéro compte crédit	
								83	
								49. Ident. Entrepôt	
								84	
								B. Données Comptables	
								85	
								Mode de paiement :	
								86	
								N° de Liquidation :	
								87	
								Date :	
								90	
								N° de Quittance :	
								88	
								Date :	
								90	
								Garantie :	
								89	
								Taxes Globales :	
								91	
								Total droits et taxes de la déclaration :	
								92	
50. Engagement & réserves		93		53. Bureau de destination et pays		C. Cachet et signature du bureau de dédouanement			
94		94		98		95			
						Date :			
						96			
52. Garantie :		97		54. Cachet et signature du déclarant ou son représentant légal		102			
99		99		100		101			
						Date :			
						101			

Modèle de cachet douanier gabonais
connu de FranceAgriMer:



Cachet
de la Douane
(Direction Générale)
de Libreville